

Jean Cimon (1923-2016), l'urbaniste qui aimait le patrimoine

Alex Tremblay Lamarche

Number 128, Winter 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/84144ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay Lamarche, A. (2017). Jean Cimon (1923-2016), l'urbaniste qui aimait le patrimoine. *Cap-aux-Diamants*, (128), 33–34.

JEAN CIMON (1923-2016)

L'URBANISTE QUI AIMAIT LE PATRIMOINE

Au cours de l'année 2016, Québec a perdu plusieurs de ceux qui ont contribué à lui donner son visage actuel. Jean-Paul L'Allier est ainsi passé de vie à trépas le 5 janvier avant d'être rejoint par son prédécesseur Gilles Lamontagne le 14 juin suivant. Si les médias ont abondamment fait écho de leur décès, ils ont toutefois souligné avec plus de discrétion le départ de l'urbaniste Jean Cimon, ancien président de la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (1970-1977). Pourtant, il a également participé à la modernisation de la ville et à la préservation de son patrimoine au cours des dernières décennies. Qui plus est, il a rapidement développé une vision globale du phénomène urbain, centrée sur la qualité de vie et sur le respect du patrimoine bâti et naturel, qui continue d'inspirer urbanistes et décideurs politiques de nos jours.

Jusqu'à la fin de sa vie, il fut animé du désir de rendre sa ville plus humaine et d'en préserver le cachet. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de le constater moi-même en août 2015 lorsque mes recherches doctorales m'ont amené à faire sa connaissance. Après m'avoir transmis avec générosité quelques informations sur sa famille et encouragé dans la poursuite de mon projet en soulignant sa pertinence, Jean Cimon a profité de l'occasion pour me confier une mission qui lui était chère : rédiger deux articles invitant les pouvoirs publics à mettre en valeur la percée visuelle sur la chapelle des Augustines de l'Hôtel-Dieu et proposer l'aménagement d'une place publique qui permettrait de la conserver.



Tout au long de sa vie, Jean Cimon s'est battu pour qu'on conserve le cachet des lieux qui donnent au Québec son sens et son histoire. S'il a perdu plusieurs batailles dans lesquelles il s'était engagé, comme en attestent les démolitions du manoir Nairne de La Malbaie, du patro de la côte d'Abraham et de l'église Saint-Patrick de Québec, il a néanmoins contribué à former toute une génération d'urbanistes et à sensibiliser population et décideurs politiques à l'importance de la préservation du patrimoine naturel et bâti. (Louise Cimon-Annett, portrait de son frère Jean Cimon, 1986, coll. famille Cimon).

Il faut dire qu'il était sensible à ces questions depuis longtemps. Déjà, à l'âge de six ou sept ans, il se plaisait – seul ou avec son frère Pierre – à transformer le plancher de la chambre à coucher des garçons en « rue très urbaine », bordée d'immeubles « composés de petits blocs de bois destinés à l'apprentissage de la lecture », et à y faire circuler un tramway miniature. Le souci de donner une place de choix au transport en commun dans les villes qu'il trace est déjà au cœur de ses préoccupations avant même qu'il n'ait atteint l'âge de raison. Ce sont toutefois ses études en sociologie à l'Université Laval auprès du dominicain Georges-Henri Lévesque et de Jean-Charles Falardeau qui l'éveillent vraiment au phénomène urbain et qui l'amènent à se diriger vers ce domaine. Grâce à l'intervention du père Lévesque, il entre ainsi au service de la Community Planning Association of Canada en 1948. L'année suivante, grâce à l'intervention de Falardeau cette fois, il obtient une bourse d'études de l'Institut suédois et part parfaire ses connaissances en Europe.

Là-bas, il développe une vision de l'urbanisme, basée sur l'intérêt commun et l'amélioration de la qualité de vie, au centre de laquelle le respect de l'environnement et l'accessibilité à d'autres modes de transport que la voiture font figure de lignes directrices. Il en sort également convaincu qu'il est nécessaire de consulter la population et de travailler en interaction avec elle, même lorsqu'elle n'en voit pas l'intérêt ou la nécessité. Pour Cimon, l'urbaniste est tout sauf une caution morale du pouvoir politique s'adaptant aux intérêts particuliers des promoteurs. C'est « une sorte de philosophe qui

doit réfléchir sur l'action d'aménager le territoire ». C'est quelqu'un qui doit superposer la topographie physique d'une ville à sa topographie sociale et réussir à les harmoniser. Pour ce faire, il peut autant puiser dans les études scientifiques que dans les grands quotidiens et la littérature. Les romans de Roger Lemelin comptent d'ailleurs,



La passion de Jean Cimon pour la littérature et le patrimoine l'amène à taquiner les muses depuis son adolescence. On lui doit notamment des ouvrages dans lesquels il partage divers souvenirs (*Mémoires d'un piéton*, *Odyssée en Suède*, etc.) et d'autres où il développe sa vision de l'urbanisme (*Le dossier Outaouais : réflexions d'un urbaniste*, *Promoteurs et patrimoine urbain*, etc.). Ci-dessus, la page couverture de *Mémoires d'un piéton* (Septentrion, 2007).

à son avis, « parmi les meilleurs documents à la disposition du sociologue qui étudie la ville de Québec ». Dès le début de sa carrière, il prône « la réintégration de la nature dans les agglomérations urbaines » et la création de fenêtres sur le fleuve. S'il ne s'oppose pas au progrès ni à la

construction de bâtiments modernes, il souhaite néanmoins que ceux-ci s'inscrivent en harmonie avec le paysage. Au début des années 1960, il propose ainsi dans *Cité libre* que Montréal crée un « amphithéâtre de verdure » au sommet du mont Royal et qu'elle se débarrasse de « cette épaisse muraille de ciment et de rails que d'autres hommes ont dressée entre la ville et son fleuve ». L'espace retrouvé pourrait ainsi permettre d'aménager une place publique, redonnant aux Montréalais un accès au fleuve, et d'ériger un nouvel hôtel de ville en bordure de l'eau dont les plans pourraient être réalisés par Le Corbusier. Il en va de même à Québec où il souhaite canaliser la rivière Saint-Charles – alors un véritable égout à ciel ouvert – pour en faire « le principal élément de beauté de la basse-ville ». Les travaux de réaménagement de la colline Parlementaire des années 1960 et 1970 lui donnent également l'occasion de se prononcer en faveur de l'augmentation de la superficie des espaces verts aux alentours du parlement et de militer pour la préservation des résidences qui l'entourent, puisque celles-ci sont en bon état et donnent un cachet unique au lieu.

Encore récemment, il prenait position dans le dossier du site patrimonial de Sillery en déposant un plan de conservation. Ce dernier mettait de l'avant l'importance de conserver le cachet des lieux tout en y favorisant la promenade piétonne afin que les citoyens puissent (re)prendre possession de ce qui lui apparaissait comme le « prolongement patrimonial du Vieux-Québec ». Comme quoi il aura continué jusqu'à la fin à se battre pour que l'intérêt commun triomphe sur celui des promoteurs privés!

Alex Tremblay Lamarche